



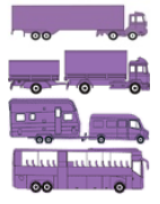


1. Liber-t ou TIS-PL ? Quel télébadgé utiliser pour le péage en France

Répartition des boîtiers de télépéages en fonction de la classe du véhicule :

	 Classe 1	 Classe 2	 Classe 5	 Classe 3	 Classe 4
liber-t	Réseau autoroutier, ponts et tunnels soumis à péage (hors Fréjus et Mont Blanc) Parkings pour VL (centre-ville, aéroports, gares)				
tis-pl				Réseau autoroutier, ponts et tunnels soumis à péage (hors Fréjus et mont Blanc) Parkings pour PL	
DKV CARD	Réseau autoroutier, ponts et tunnels à péage, y compris les tunnels du Fréjus et Mont Blanc			Réseau autoroutier, ponts et tunnels à péage, y compris les tunnels du Fréjus et Mont Blanc Certains parkings PL	

Le télébadgé Liber-t est valable pour trois classes de véhicules suivants:

- » Classe 1 : Véhicule d'une hauteur maximale de 2m et d'un PTAC inférieur à 3,5 tonnes.
- » Classe 2 : Véhicule d'une hauteur comprise entre 2 et 3m dont le PTAC est inférieur à 3,5 tonnes.
- » Classe 5 : Motos, trikes, side-car



You drive, we care.



2. Comment installer mon télébadge Liber-t dans mon véhicule ?

Le télébadge doit être installé à l'intérieur du véhicule, au niveau des essuie-glaces au centre du pare-brise, tel que le montrent les illustrations ci-dessous.

1.



2.



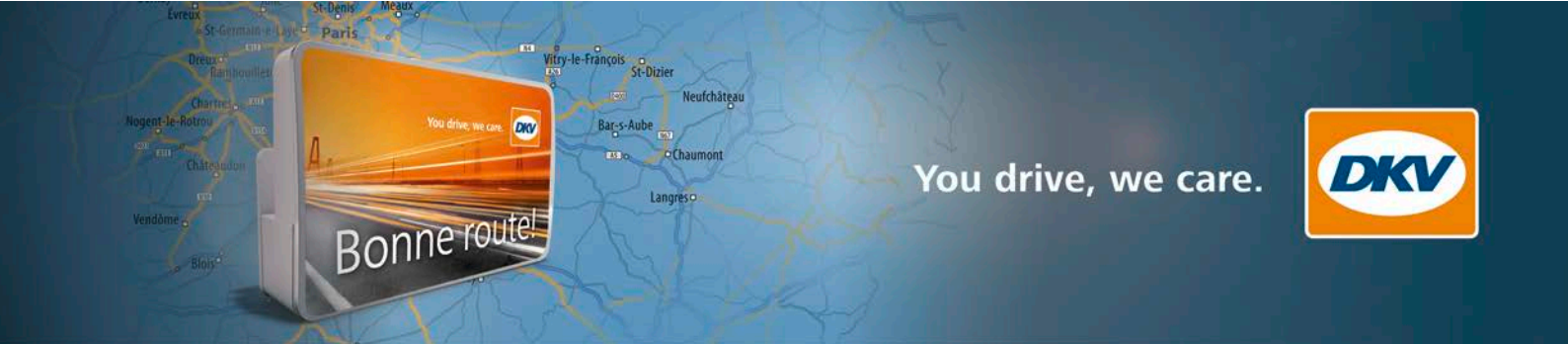
3.



Si votre véhicule est équipé d'un pare-brise athermique ou réfléchissant, le télébadge doit être fixé sur la zone prévue à cet effet (zone de pointillés noirs). Si vous ne la trouvez pas, référez-vous au manuel d'utilisation du véhicule.


Retirez l'adhésif et collez le support sur le pare-brise, en appuyant fortement pendant quelques secondes. Lors du collage, le pare-brise doit être à température ambiante il ne doit pas y avoir de condensation sur ce dernier afin d'éviter un mauvais collage et garanti une bonne adhésion du support. Placez ensuite le badge sur son support.




Pour des raisons de sécurité, ne faites des manipulations de votre télébadge que lorsque le véhicule est à l'arrêt. N'ouvrez pas le badge sans l'avis d'un professionnel. L'étiquette avec le code-barres au dos du badge ne doit pas être retirée ou dégradée. Ainsi, en cas de dysfonctionnement du badge, elle pourra être lue ou scannée par le personnel aux stations de péage.



3. Quelles voies dois-je emprunter avec mon télébadge Liber-t ?


3.1. avec un véhicule de classe 1 :




Au péage, empruntez la voie réservée au télépéage, indiquée par le symbole . Cette voie est réservée aux véhicules légers de classe 1 d'une hauteur maximale de 2m.

S'il n'y a aucune voie réservée à cet effet, ou si les voies avec ce symbole sont encombrées (trafic dense ou surveillance aux péages), vous pouvez utiliser les voies mixtes indiquées par ces symboles   ou celles avec une flèche verte . Votre télébadge Liber-t sera pris en compte manuellement par le personnel des péages grâce à son code-barres.

3.2. avec un véhicule léger de classe 1 ayant un vélo ou toute autre charge sur le toit :



Si vous transportez des charges sur le toit de votre véhicule, veuillez faire attention à ne pas emprunter les voies indiquées par le symbole  réservées aux véhicules de classe 1 et d'une hauteur maximale de 2m.

Empruntez dans ce cas les voies mixtes, indiquées par les symboles   ou la voie classique comportant le symbole . Retirez alors un ticket lors de votre entrée sur l'autoroute et présentez votre télébadge Liber-t au personnel du péage lorsque vous en sortirez.





NB : Les chargements sur le toit tels que les vélos, antennes, gyrophares, enseignes taxi, coffres, n'ont pas d'incidence sur le calcul de la classe du véhicule







You drive, we care.



3.3. avec un véhicule de livraison, un camping-car ou véhicule particulier tractant une charge :

Les véhicules de classe 2 (hauteur totale comprise entre 2 et 3m et avec un PTAC maximum de 3,5 tonnes) ne peuvent pas emprunter la voie indiquée , réservée aux véhicules de classe 1, limitée aux véhicules dont la hauteur ne dépasse pas les 2m. Empruntez dans ce cas les voies mixtes, indiquées par les symboles   ou la voie classique comportant le symbole . Votre télébadgier Liber-t sera pris en compte manuellement par le personnel des péages grâce au code-barres de la Box.

3.4. Je suis motard, quelle voie puis-je utiliser au péage ?

Les motos ne peuvent pas emprunter la voie indiquée , réservée aux véhicules de classe 1. Empruntez dans ce cas les voies mixtes, indiquées par les symboles   ou la voie classique comportant le symbole . Votre télébadgier Liber-t sera pris en compte manuellement par le personnel des péages grâce à son code-barres.



You drive, we care.



4. Astuces pour le bon fonctionnement de votre télébadge Liber-t au niveau des voies de péages

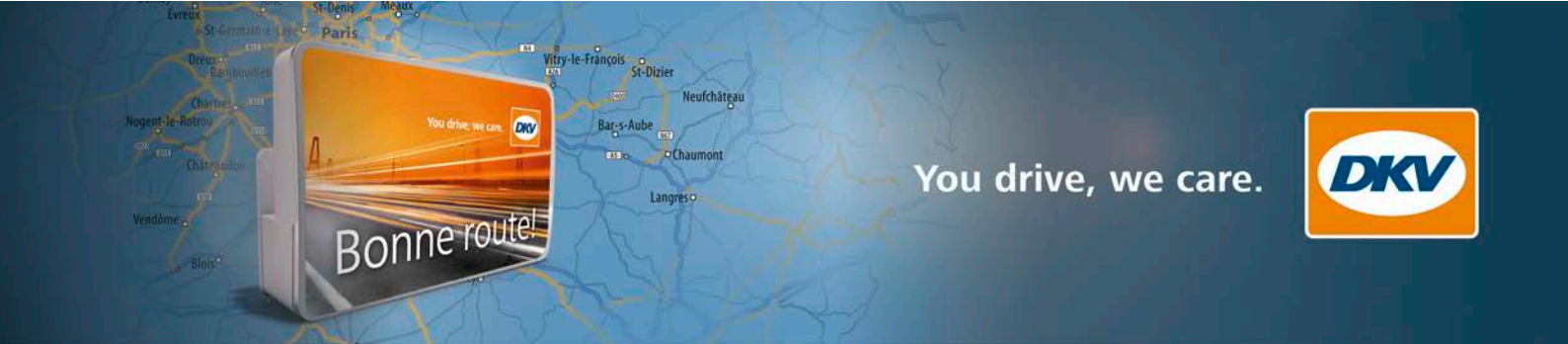
- » Vérifiez que votre télébadge soit bien positionné sur le pare-brise.
- » Roulez à vitesse réduite au péage, afin de faciliter la reconnaissance du télébadge (confirmée par un bip).



- » Respectez la distance de sécurité de 4m avec le véhicule qui vous précède.
- » Lorsque votre télébadge est reconnu, vous entendrez un bip, le voyant passera au vert et la barrière se lèvera automatiquement.



- » Si la barrière n'est pas abaissée à votre arrivée, il est important d'attendre que le voyant soit vert avant de passer.
- » Tenez compte du personnel du péage qui sera peut-être amené à devoir traverser la voie.



5. Qu'est-ce que la voie Vitesse 30 ?



Vous pouvez emprunter cette voie à une vitesse maximale de 30km/h, le règlement électronique de votre péage sera effectué sans que vous ne soyez obligé de vous arrêter. Ces voies raccourcissent votre temps de trajet !

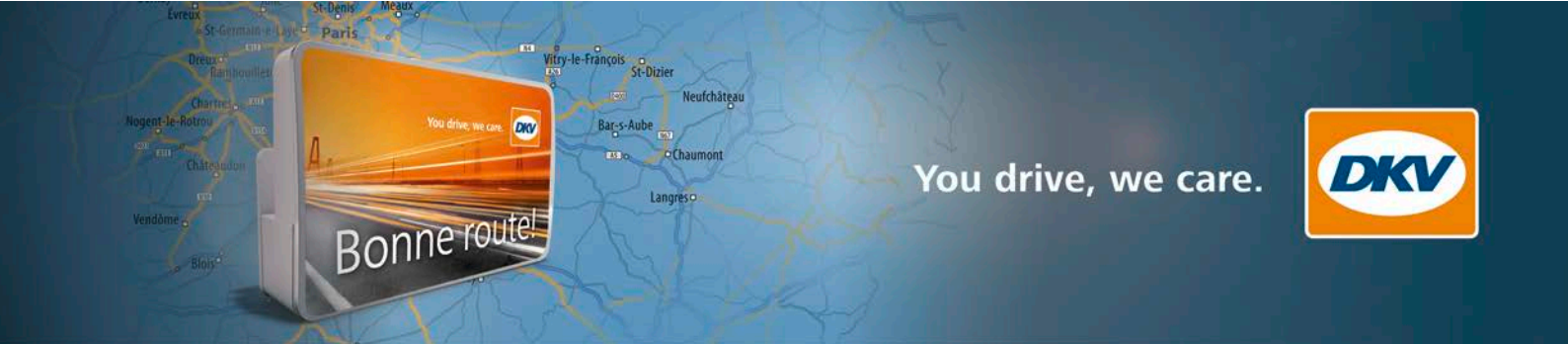
Les conditions nécessaires pour que votre télébadge Liber-t soit reconnu sur cette voie sont les suivantes :

- » Bon positionnement du télébadge sur le pare-brise,
- » Respect de la vitesse maximale établie à 30 km/h,
- » Respect de la distance limite de sécurité de 4m,
- » Télébadge Liber-t en bon état de marche

Remarque : Veuillez ne pas emprunter cette voie si elle est fermée ou si le voyant est rouge, et empruntez plutôt une autre voie  ouverte.


Attention : A certaines barrières de péage, la voie Vitesse 30 se trouve sur la gauche. Soyez vigilant !

En cas de problème, vous pouvez utiliser l'interphone présent sur tous les péages pour demander de l'aide.



6. Parkings : Où est accepté le télébadge Liber-t et comment l'utiliser ?

6.1. Dans quels parkings puis-je acquitter mes frais de stationnement avec mon télébadge ?

Avec le télébadge Liber-t, vous pouvez acquitter vos frais de stationnement dans environ 300 parkings VINCI situés en centre-ville, dans les aéroports et dans les gares. Un tableau à l'entrée des parkings indique si le télébadge est accepté. Tous les parkings partenaires présentent le logo .


Vous pouvez consulter une liste de tous les parkings partenaires à l'adresse suivante : www.dkv-euroservice.com/peage-liber-t



6.2. Comment se servir du télébadge dans les parkings avec le logo ?

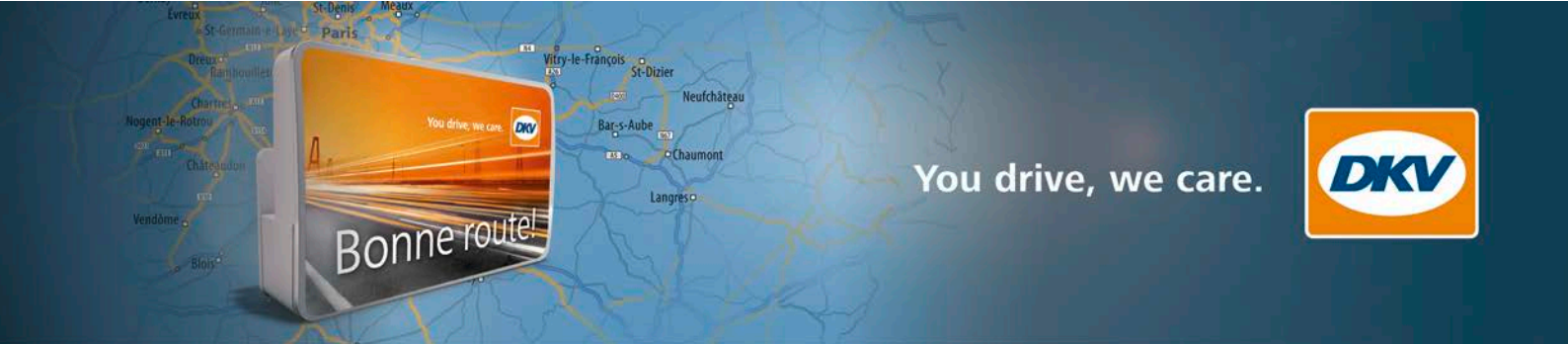
Retirez un ticket à l'automate lors de votre entrée sur le parking.

Conservez votre ticket : dans certains parkings, le ticket permet d'ouvrir la porte d'accès réservée à l'entrée piéton.

Lors de votre sortie du parking, empruntez la voie avec le logo .

Introduisez votre ticket dans l'automate à la sortie. Votre télébadge sera pris en compte et vous entendrez un bip. La barrière se lèvera ensuite.

Vous pouvez demander à faire imprimer un justificatif.



7. Que signifie TLPC ?

7.1. Que signifie la mention TLPC sur ma facture ou mon relevé de trajet ?

Il s'agit de l'abréviation pour « Trajet Le Plus Cher », à savoir la facturation la plus élevée possible.

7.2. Pourquoi m'a-t-il été facturé un TLPC ?

Soit le télébadge n'a pas été reconnu à une station de péage, soit vous avez dépassé la durée maximale de trajet autorisée.

7.3. Comment éviter un TLPC ?

Motif de TLPC		Comment éviter d'avoir un TLPC ?
Liber-t BOX	Installation	Vérifiez que votre télébadge soit correctement installé. Dans le doute, consultez le manuel d'utilisation ou faites vérifier le positionnement du télébadge auprès d'un des 52 espaces client VINCI Autoroutes.
	Batterie	La durée de vie du télébadge s'étend sur plusieurs années. Toutefois, l'utilisation intensive de smartphones à proximité ainsi que des températures basses dans l'habitacle du véhicule peuvent réduire cette durée de vie. Dans le doute vous pouvez demander à vérifier l'état de la batterie auprès d'un des 52 espaces client VINCI Autoroutes. Si vous constatez effectivement un affaiblissement ou un défaut de la batterie, vous pouvez entrer en contact avec votre interlocuteur DKV, afin de procéder au remplacement de votre télébadge. Pour cela, veuillez remplir le document suivant .
Utilisation	Voyant au péage	Veillez vous assurer que le voyant soit au vert lorsque vous vous engagez dans un péage.
Reconnaissance de la Box	Lors de l'entrée	Si votre télébadge n'est pas reconnu à l'entrée du péage, prenez un ticket. Lors de votre sortie, vous devrez emprunter les voies mixtes 🚦🚦 ou la voie avec la flèche verte 🚦 et présenter votre ticket au personnel du péage.
	Lors de la sortie	Si votre télébadge n'est pas reconnu à la sortie du péage, servez-vous de l'interphone pour contacter le personnel du péage.
Durée du trajet		<p>Tout dépassement de la durée maximale de trajet autorisée conduit à un TLPC.</p> <p>La limite se situe à 24h sur les réseaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> » Adelaç » ALBEA » Alienor » ARCOUR » AREA » ASF » ESCOTA » SANEF » SAPN » SFTRF <p>La limite se situe à 48h sur les réseaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> » ALIS » APRR » ATMB » COFIROUTE <p>Aucune limitation sur le réseau suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> » Alicorne



You drive, we care.



8. Dans quels cas puis-je faire une réclamation et comment ?

Motifs	Que faire ?
TLPC	<p>Contactez votre interlocuteur DKV.</p> <p>Veillez fournir <u>l'intégralité</u> des renseignements suivants : station d'entrée, station de sortie, date, heure, n° du télébadge, nom de la société d'exploitation de l'autoroute</p> <p>Attention : en cas de dépassement de la durée limite de séjour, aucun avoir ne vous sera accordé par la société d'autoroute.</p>
Classe de véhicule erronée	<p>Si la classe de véhicule indiquée sur votre liste de passage ne correspond pas à celle du véhicule, veuillez contacter votre interlocuteur DKV en lui fournissant les informations suivantes :</p> <p>station d'entrée, station de sortie, date, heure, n° du télébadge, nom de l'administrateur, et classe correcte du véhicule.</p> <p>Vous trouverez de plus amples informations sur les classes de véhicules dans le point 1 de la FAQ.</p>

Veillez noter que les transactions effectuées avec le télébadge Liber-t ne peuvent faire l'objet d'une réclamation que dans les 90 jours suivant la transaction.

9. Remplacement du télébadge la Liber-t

Pour procéder au remplacement de votre télébadge, veuillez contacter votre interlocuteur DKV et remplir le document suivant.

Lorsque vous recevez votre nouveau télébadge, veuillez mettre votre ancien télébadge dans sa pochette de protection aluminisée et renvoyez-le à DKV dans le délai imparti.




En attendant l'arrivée du nouveau télébadge, vous pouvez utiliser le télébadge défectueux en mode dégradé (cf point 10 de ce document).



You drive, we care.



10. Que faire lorsque mon télébadge Liber-t n'est pas reconnu automatiquement aux péages (mode dégradé) ?

Si votre télébadge n'est pas reconnu aux péages, vous devez retirer un ticket à l'automate en l'entrée. Lors de votre sortie, vous devrez alors emprunter les voies mixtes   ou celles avec la flèche verte  et suivre les indications du personnel du péage ou de l'automate. Le télébadge Liber-t dispose d'un code-barres sur l'étiquette qui peut être lu ou scanner par le personnel de péage.

Attention : La reconnaissance manuelle n'est toutefois pas possible dans certaines stations automatisées sans personnel

11. Puis-je utiliser mon télébadge Liber-t sur plusieurs véhicules ?

Le télébadge Liber-t n'est pas lié à un véhicule en particulier et peut tout à fait être utilisé sur un autre véhicule de classe 1, 2 ou 5. Si vous avez besoin d'un autre support pour votre télébadge, contactez votre interlocuteur DKV !

12. Que faire en cas de vol ou de perte de mon télébadge Liber-t ?

Notre Hotline internationale DKV se tient à votre disposition pour toute question relative à l'utilisation, aux anomalies ou à la perte du télébadge au 00800-32682931. Vous pouvez également contacter votre responsable clients.

13. Pourquoi il y a t-il une deuxième facture pour les transactions avec les marchandises de type LBTT taxé à 0% de T.V.A ?

Les transactions de ces deux fournisseurs (CCIH et BPNL) ne sont généralement pas soumises à la T.V.A en raison du type de leur mandat. Leurs transactions sont indiquées avec la mention « Péage non soumis à T.V.A » (DKV CARD analogue) sur la facture DKV pour les transactions non-soumises à la T.V.A.